

Fait le 06/01/2020

Dames/4 Excellence

Offert

Finale de Ligue**Les 30 & 31 mai 2020 à Rouen****Poule de neuf matchs de neuf donnes sans mi-temps pour 10 équipes.**

Samedi 13h00

Dimanche 9h30

Vous trouverez, dans votre espace licencié, la liste et composition des équipes à jour.

Sandwichs fournis pendant la pause

1. Marie Christine VALENTI JANIAK Comité de Picardie	Marie Christine VALENTI JANIAK - 92 Nicole VAN POPERINGHE - 92 Catherine LECLERCQ - 92	Julia POMEROL - 84 Etiennette CHOQUETTE - 92 Catherine GUILBERT - 84	368
2. Brigitte GUILLEMIN Amiens Bridge Club	Brigitte GUILLEMIN - 68 Silvia BOISSELIER - 68 Françoise BEURIER - 68	Nicole NETTERSHEIM - 68 Catherine CARABOEUF - 68 Nathalie LABAT - 50	272
3. Colette DELACOUR Compiègne Bridge Club	Colette DELACOUR - 60 Gisèle VAN DE WEGHE - 68 Véronique LEFEVRE - 60	Christiane HUBERT - 68 Marie-Pierre PROFFIT - 68 Michèle MANSVILLE - 68	272

Beauvais, le 26 novembre 2019.

Votre équipe est qualifiée pour la finale de ligue du Quatre Dame Excellence les 30 et 31 mai 2020 à la Maison du Bridge de Haute Normandie, 88, rue des Bulins à Mont Saint Aignan ☎.02 35 88 17 10.

♥ Nombre de participants :

Dix équipes.

♥ Déroulement de l'épreuve :

Poule de neuf matchs de neuf donnes sans mi-temps (écrans).

♥ Horaires :

30 mai 2020	Match n°1 : 13h00	Match n°2 : 14h30	Match n°3 : 16h00
	Match n°4 : 17h30	Match n°5 : 19h00	
31 mai 2020	Match n°6 : 09h30	Match n°7 : 11h00	Match n°8 : 13h15
	Match n°9 : 14h45		

Pour le bon déroulement de la compétition, l'arbitre peut être amené à modifier légèrement les horaires des séances intermédiaires.

Il sera demandé à l'arbitre de faire respecter les temps de jeu.

Il est rappelé que pour prétendre participer à la finale nationale, tout compétiteur doit avoir joué soit 25% des donnes jouées par son équipe dans l'ensemble des stades précédents soit 50% des donnes de l'un des stades.

Pour tout problème, merci de vous adresser à votre comité :

B. Normandie : 02 33 72 03 16 / H. Normandie : 02 35 88 17 10 / Picardie : 06 89 45 17 52

Marie Christine Janiak



Patrice Boquillion
Directeur des Compétitions

Fontaine, le mardi 31 décembre 2019

Permettez-moi de vous féliciter, au nom de toute l'équipe du comité de Picardie, de votre excellent résultat qui **devrait** vous placer parmi les équipes qui vont défendre en ligue les couleurs de la Picardie.

Voici la répartition **provisoire** entre les différents Comités:

	ENGAGÉS	Place en supplément	PRORATA	TOTAL	MEIL RESTE	comité	REPART.
Picardie	13	0	2,10810811	2	0	1	3
Haute Normandie	11	0	1,78378378	1	1	1	3
Basse Normandie	13	1	2,10810811	2	0	1	4
	37	1	6	5	1	3	10

Je vous saurais gré de me faire connaître assez rapidement, soit directement soit par l'intermédiaire du Secrétariat, tout problème relatif à votre participation à la finale.

Vous en remerciant par avance, je vous prie d'agréer mes salutations les plus cordiales.

Patrice Boquillion


Je vous rappelle qu'une qualification en Ligue est un droit, acquis par le classement en Finale de Comité, mais qu'elle comporte également une obligation, celle de se présenter. Les places en Ligue sont attribuées au Comité et tout manquement correspond à une place perdue.